

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Saint-Patrice
Mercredi 29 octobre 2025 à 18 h 30 par visioconférence**

PRÉSENCES

Présent	Absent			Présent	Absent		
x		Stéphanie Lebel	présidente	x		Chantal Grondin	enseignante
x		Catherine Boyer	vice-présidente		x	Karine Guérin	enseignante
x		Mélina Bilocq	parent	x		François Béliveau	enseignant
x		Myriam Checroune	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		James Gosselin	parent		x	Viky Lanteigne	SDG
	x	Jessica Lefrançois	subst.		x	Yves Boyer	communauté
	x	Maryline Charest	subst.	x		Corina-Maria Zosim	directrice

1. Ouverture de la séance / Accueil et présences

La deuxième séance du conseil d'établissement 2025/2026 est ouverte par la présidente à 18 h 31.

2. Période de questions du public

Aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour

CE25/26-14

Il est proposé par madame Myriam Checroune d'approuver l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance / Accueil et présences
2. Période de questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour..... Adoption
4. Approbation du procès-verbal du 24 septembre 2025Approbation
5. Suivi au procès-verbal du 24 septembre 2025
6. Coups de cœur
7. Dossiers menant à une prise de décision :
 - 7.1. Règles de régie interne Adoption
 - 7.2. Besoins à prévoir (gravillon - parc-école) Adoption
 - 7.3. Campagnes de financement 25-26 et 26-27..... Adoption
 - 7.4. Don de la Caisse Desjardins Adoption
 - 7.5. Programmation des activitésApprobation
 - 7.5.1.SPEC Préscolaire et 1^{er} cycle : *J'm'en viens chez vous* (23 fév.-Chambly)
 - 7.5.2.SPEC 2^e et 3^e cycles : *Dessine-moi une bouche* (8 avril-2 Rives)
8. Dossiers d'information :
 - 8.1. Antécédents judiciaires pour les bénévoles
 - 8.2. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)
 - 8.3. Information de la représentante au comité de parents
 - 8.4. Information de la présidente du conseil d'établissement
 - 8.5. Information des membres du personnel de l'école
 - 8.6. Information de la responsable du service de garde
 - 8.7. Information du membre de la communauté
 - 8.8. Information de la direction d'école
9. Autres sujets
10. Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité par visioconférence

4. Approbation du procès-verbal du 24 septembre 2025

CE25/26-15

Il est proposé par madame Catherine Boyer d'approuver le procès-verbal du 24 septembre 2025 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité par visioconférence

5. Suivi au procès-verbal du 24 septembre 2025

Aucun.

6. Coups de cœur

Campagne de financement de l'OPP – vente de boîtes de légumes. Une magnifique somme de 9 585 \$ a été amassée. Bravo aux parents!

Le crosscountry du CSS.

Le système d'émulation – pompons - et les billets Mozaïk fonctionnent bien.

Les ateliers de prévention animés par les TES à l'aide de la littérature jeunesse.

La nouvelle organisation du Club des petits déjeuners qui satisfait les élèves et le personnel.

Les élèves de 6^e année qui ont préparé des affiches et un PowerPoint pour informer tous les élèves de nos bons coups, nos activités à venir et les éléments importants que nous souhaitons souligner.

7. Dossiers menant à une prise de décision :

7.1. Règles de régie interne

Une ancienne version des règles de régie interne avait été envoyée aux membres du conseil lors de la rencontre du mois de septembre. Les membres du conseil ont pris connaissance de la version à jour des règles de régie interne du conseil d'établissement. Les règles proposées sont les mêmes que l'an dernier.

CE25/26-16

Conformément à l'article 67 de la LIP, il est proposé par madame Mélina Bilocq d'établir les règles de régie interne du conseil d'établissement telles que présentées par la direction de l'établissement en date du 29 octobre 2025.

Adopté à l'unanimité par visioconférence

7.2. Besoins à prévoir (gravillon – parc-école)

Il sera nécessaire de renflouer le gravillon du parc-école au printemps. Cela représente une somme importante que le budget de l'école ne peut assumer. La direction demandera à la municipalité si elle peut aider pour cette dépense. Elle propose aussi d'utiliser les intérêts générés par le fonds à destination spéciale pour payer les coûts en partie. Elle invite les membres du conseil à réfléchir à cette option.

7.3. Campagnes de financement 25-26 et 26-27

CE25/26-17

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;

Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;

Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale »

Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel de tenir une campagne de financement en 2026-2027 consistant à s'associer aux producteurs maraichers de la région et à vendre des boîtes de légumes au cours de l'automne 2026. Les sommes amassées seront déposées dans le projet F4100 – Activités de financement OPP et serviront à payer des activités spéciales aux élèves. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité par visioconférence

7.4. Don de la Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière

Don de 1 000 \$ de la Caisse dans le cadre de son Programme d'investissement au sein des écoles – volet 1.

CE25/26-18

Il est proposé par monsieur James Gosselin d'accepter le don de 1 000 \$ de la Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière. Cette somme servira à payer les coûts d'activités pour les élèves et sera déposée dans le projet F3005. Advenant un déficit, il sera comblé par une campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité par visioconférence

7.5. Programmation des activités

7.5.1. SPEC Préscolaire et 1^{er} cycle : *J'm'en viens chez nous* (23 fév.-Chambly)

7.5.2. SPEC 2^e et 3^e cycles : *Dessine-moi une bouche* (8 avril-2 Rives)

CE25/26-19

Il est proposé par madame Myriam Checroune d'approuver les sorties au théâtre pour les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle à Chambly le 23 février 2026 et pour les élèves du 2^e et 3^e cycle au théâtre des 2 Rives le 8 avril 2026. Le coût de ces sorties sera assumé par la mesure 15186, Sorties scolaires en milieu culturel (AN48).

Adopté à l'unanimité par visioconférence

8. Dossiers d'information :

8.1. Antécédents judiciaires pour les bénévoles

En vertu de la LIP, le Centre de services scolaire demande aux personnes qui œuvrent auprès de ses élèves mineurs et celles régulièrement en contact avec eux de lui transmettre une déclaration qui porte sur leurs antécédents judiciaires afin que le CSS s'assure qu'elles n'ont pas d'antécédents judiciaires en lien avec leurs fonctions au sein du Centre de services scolaire. À cet effet, les bénévoles concernés devront remplir la déclaration relative aux antécédents judiciaires et la déclaration des fonctions exercées en milieu scolaire et fournir deux pièces d'identité avec photo.

8.2. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)

L'OPP fera tirer un cadeau par classe à l'occasion de l'Halloween. Valeur approximative de 30 \$ chacun.

La direction demande si l'OPP est d'accord pour payer le coût de lampes de poche qui serviront pour la lecture dans le noir.

8.3. Information de la représentante au comité de parents

Madame Checroune mentionne que le comité de parents a réparti ses membres par secteur pour former des équipes de travail. L'équipe du secteur sud a pour mandat de trouver une façon d'intéresser les parents aux diverses communications de l'école.

8.4. Information de la présidente du conseil d'établissement

Aucune.

8.5. Information des membres du personnel de l'école

Madame Grondin et monsieur Béliveau mentionnent les activités suivantes et ajoutent que l'ambiance est très agréable dans l'école :

- La kermesse du 25 septembre
- Le très beau spectacle Eco-Héros avec ses effets spéciaux.
- La journée vérité et réconciliation du 30 septembre qui a été abordée dans les cours de culture et citoyenneté québécoise (CCQ).
- Les activités de l'Halloween.
- Le 1^{er} bulletin.
- Activités diverses au gymnase.
- Chorale et anglais en parascolaire.

8.6. Information de la responsable du service de garde

Madame Lanteigne étant absente, aucune information n'a été laissée pour être diffusée.

8.7. Information du membre de la communauté

Monsieur Boyer étant absent, aucune information n'est à donner.

8.8. Information de la direction d'école

La directrice informe les membres du conseil sur les sujets suivants :

- Il y a eu des travaux de peinture dans l'école pour le maintien de l'immeuble.
- Les travaux pour la cour de l'école débuteront mi-juin 2026 et devraient se terminer fin septembre 2026. La partie asphaltée, autant en avant qu'à l'arrière de la cour, sera refaite ainsi que le stationnement, les entrées et les accès à l'école. La zone actuelle de jeu de la cour d'école sera refaite en deux niveaux afin qu'elle puisse être utilisée à sa pleine capacité.
- Rencontres de parents pour les 20 (PM) et 21 (AM), novembre.
- Dépôt d'une demande de soutien financier auprès de Desjardins pour le projet de nouveau logo et le financement des chandails que l'école souhaite donner aux élèves et au personnel. Le fournisseur retenu est de Napierville.
- Monsieur Yannick Guérin a fait une demande pour mettre en place un service de garde et d'aide aux devoirs jumelé à une activité de hockey à la patinoire. L'école est prête pour collaborer avec la mise en place de ce projet par la ville, car à elle seule, elle n'a malheureusement pas les ressources humaines et financières pour ce projet. Madame Boyer souligne que la municipalité semble avoir débuté les démarches de mise en place de ce projet de hockey communautaire pour janvier 2026. Nous remercions la ville de mener ce projet pour nos jeunes.

9. Autres sujets

Madame Boyer reçoit beaucoup de demandes par rapport au traiteur ainsi que des commentaires négatifs (manque de légumes, heure limite pour commander). La direction mentionne que l'école complète le repas en offrant des fruits et légumes du Club des petits déjeuners. La direction prend note des commentaires et communiquera avec le traiteur.

10. Levée de l'assemblée

CE25/26-20

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, madame Lebel propose la levée de l'assemblée à 19 h 38. Prochaine rencontre le 3 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité par visioconférence

Stéphanie Lebel, présidente

Corina-Maria Zosim, directrice